

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion ordinaire du Conseil des commissaires de la *Commission scolaire des Îles* du mardi 25 septembre 2012 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Isabelle CUMMINGS (CES* 4) Francine CYR (CES 8) Gabrielle LANDRY (CES 7) Micheline LAPIERRE (CES 11) Monica POIRIER (CES 2) Huguette REID (CES 10) <small>*CES = circonscription électorale scolaire</small>	Messieurs	Antoine BÉNARD (parent du secondaire) Fernand BÉNARD (CES 1) Jean CORMIER (parent du primaire) Gérard R. LEBLANC (CES 9) Jules RICHARD (CES 3) Gilles VIGNEAULT (CES 5)
----------	--	-----------	--

formant le quorum requis (6 commissaires parmi les 11 commissaires ayant droit de vote).

Était absent :

	Monsieur	Jean-Yves LAPIERRE (CES 6)
--	----------	----------------------------

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente ainsi que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

-Neuf (9) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Micheline Lapierre, appuyée par madame Huguette Reid, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 juillet 2012;
3. Période de questions-commentaires (15 minutes);
4. Branchement au Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ);
5. Politique nationale sur l'éducation publique;
6. Représentation au conseil d'administration du RICEIM;
7. Dénonciation des coupures budgétaires;
8. Représentation au conseil d'établissement de l'école NDSC;
9. Horaires des écoles;
10. Abolition d'un poste de technicien en loisirs au secondaire;
11. Engagement d'un technicien en loisirs au secondaire et aux adultes;
12. Engagement d'une technicienne en informatique;
13. Adhésion et délégation 2012-2013 au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ);
14. Contrat de transport par berlines;
15. Cotisation annuelle à la Société GRICS;
16. Octroi de contrat pour photocopieur à la Polyvalente;
17. Achat de portables;
18. Ordres de changements à des travaux de l'été 2011;
19. Ordres de changements à des travaux de l'été 2012 (vestiaires du CAP);
20. Ordres de changements à des travaux de l'été 2012 (portes)
21. Octroi de contrat : classe de DIP à la Polyvalente;
22. Octroi de contrat : aménagement du secrétariat à l'école Stella-Maris;
23. Octroi de contrat d'huile à chauffage;
24. Correspondance;
25. Période de questions-commentaires (15 minutes);
26. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-067)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 juillet 2012

Il est proposé par monsieur Gérard Leblanc, appuyé par monsieur Jules Richard, que le procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2012 soit adopté, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-068)

3. Période de questions-commentaires

Aucune question ni commentaire.

4. Branchement au Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)

ATTENDU que les travaux réalisés pour le Câble optique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (COGÎM) offrent la possibilité de se brancher au Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ);

ATTENDU que le branchement au RISQ exige le transport des données entre la Commission scolaire des Îles et le RISQ, depuis L'Anse-à-Beaufils (lien avec Télébec-COGÎM) jusqu'au point de présence du RISQ à Rimouski;

ATTENDU que des travaux préalables à ce branchement seront nécessaires pour isoler le trafic réservé aux mandants sur le COGÎM;

ATTENDU que la Commission scolaire des Îles a reçu deux propositions financières, l'une de Bell Canada et l'autre du Réseau collectif Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RCGÎM), afin d'utiliser leur réseau de fibres optiques;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gérard Leblanc, appuyé par monsieur Jules Richard, QUE la Commission scolaire des Îles :

retienne les services du RCGÎM, plus bas soumissionnaire, pour le transport des données sur leur réseau de fibres optiques pour le branchement au RISQ et procède à la signature de l'entente financière au montant de 29 487 \$ (taxes en sus);

procède à la réclamation de ce montant dans le cadre du programme Villages branchés, ce montant ayant été réservé dans l'enveloppe budgétaire résiduelle au 30 juin 2012;

procède aux travaux d'installation des équipements nécessaires pour isoler le trafic des mandants de celui de Télébec et qu'elle signe l'entente financière à cet effet. Le coût des travaux s'élevant au montant de 31 250 \$ (taxes en sus) et partagé à parts égales entre la CSÎ, la Municipalité des Îles et le Cégep de la Gaspésie et des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-069)

5. Politique nationale sur l'éducation publique

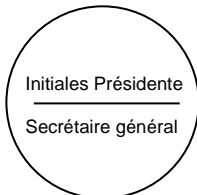
ATTENDU les travaux réalisés dans le cadre du Sommet sur l'éducation publique au Québec qui s'est tenu les 31 mai et 1^{er} juin 2012 et la *Déclaration en faveur de l'éducation publique* qui en a découlé;

ATTENDU la tournée réalisée par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) dans toutes les régions du Québec et notamment aux Îles-de-la-Madeleine au printemps 2011;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Îles de témoigner de son engagement face au système public d'éducation;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Isabelle Cummings, appuyée par monsieur Antoine Bénard, QUE la Commission scolaire des Îles s'engage à :

- promouvoir l'éducation publique comme priorité sociale;
- exiger le financement adéquat du système public d'éducation;



- défendre la gouvernance démocratique de l'éducation publique;
- soutenir le développement de l'offre de service en formation professionnelle pour mieux répondre aux besoins du milieu et des groupes spécifiques d'élèves;
- encourager la diversification de l'offre de services éducatifs afin de soutenir la persévérance et la réussite scolaire;
- poursuivre les actions quant à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacités des modes d'organisation;
- multiplier les efforts de rapprochement avec les partenaires.

QUE la Commission scolaire des Îles appuie la FCSQ dans sa demande au gouvernement du Québec d'entreprendre des travaux en vue de l'élaboration d'une politique nationale sur l'éducation publique;

QUE la Commission scolaire des Îles appuie la *Déclaration en faveur de l'éducation publique au Québec* initiée par la FCSQ et invite la population en général à signer cette déclaration;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la première ministre du Québec, madame Pauline Marois, à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Marie Malavoy, à la députée des Îles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale, madame Jeannine Richard, à la présidente de la FCSQ, madame Josée Bouchard, au président des comités de parents du Québec, monsieur Gaston Rioux, ainsi qu'à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-070)

6. Représentation au conseil d'administration du RICEIM

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par madame Micheline Lapierre, que madame Brigitte Aucoin, directrice générale, soit désignée pour représenter la Commission scolaire des Îles au sein du conseil d'administration du Réseau intégré de communications électroniques des Îles-de-la-Madeleine (RICEIM), en remplacement de madame Diane Arsenault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-071)

7. Dénonciation des coupures budgétaires

CONSIDÉRANT les compressions de près de 150 millions de dollars affectées en 2012-2013 au réseau scolaire public;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Îles a subi des compressions de l'ordre de plus de 720 000 \$ au cours des trois dernières années;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a récidivé en 2012-2013 en annonçant de nouvelles compressions de plus de 430 000 \$;

CONSIDÉRANT que ces compressions, devenues récurrentes, s'ajoutent à celles déjà imposées aux commissions scolaires dans le cadre du projet de loi 100;

CONSIDÉRANT que l'ampleur de ces compressions budgétaires se situe à un niveau sans précédent et ne pourra avoir d'autres conséquences que d'affecter les services aux élèves;

CONSIDÉRANT les mandats confiés aux commissions scolaires à travers leur convention de partenariat, tels la valorisation de la formation professionnelle, les offres de formation afin de répondre aux besoins du marché du travail, l'augmentation des taux de réussite et de diplomation, ainsi que la qualification des élèves;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Îles constate que le nombre d'élèves handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage sont à la hausse et qu'elle a dû conséquemment accroître de façon significative son offre de services auprès de ces clientèles;



CONSIDÉRANT que l'adoption de la loi 20 (projet de loi 100) alimente la perception publique que les commissions scolaires (et plus particulièrement les centres administratifs) disposent de budgets importants, et qu'il leur est donc facile de couper dans leur administration;

CONSIDÉRANT que les services administratifs sont aussi en lien avec les services aux élèves et visent à soutenir les écoles et le centre pour adultes de la Commission scolaire des Îles, et qu'une diminution de ces services affecterait nécessairement les écoles et le centre;

CONSIDÉRANT que les activités administratives sont liées en grande partie aux obligations découlant des lois et règlements du gouvernement ainsi qu'aux diverses demandes du MELS (notamment quant à la reddition de comptes, aux contrôles administratifs, à la réforme comptable, à l'implantation des conventions de partenariat et de gestion ainsi qu'aux changements d'orientation ministérielle en matière éducative) qui sont souvent à l'origine de la lourdeur bureaucratique décrite;

Il est proposé par monsieur Jean Cormier, appuyé par monsieur Gilles Vigneault :

QUE la Commission scolaire des Îles dénonce vigoureusement les coupures afférentes aux règles budgétaires 2012-2013;

QUE la Commission scolaire des Îles appuie également la dénonciation faite par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) quant à ces importantes compressions budgétaires;

QU'une invitation soit lancée au gouvernement du Québec et au MELS de considérer les commissions scolaires comme de véritables partenaires en matière de respect des rôles de chacun, mais également de les appuyer dans leur mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur leur territoire;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à la première ministre du Québec, madame Pauline Marois, à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Marie Malavoy, à la députée des Îles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale, madame Jeannine Richard, à la présidente de la FCSQ, madame Josée Bouchard, au président de la Fédération des Comités de parents du Québec, monsieur Gaston Rioux, ainsi qu'à toutes les commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-072)

8. Représentation au conseil d'établissement de l'école NDSC

Considérant l'article 44 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la consultation effectuée par la directrice de l'école, madame Carole Aucoin, auprès des groupes concernés (article 43 de la LIP);

Il est proposé par monsieur Gilles Vigneault, appuyé par monsieur Jean Cormier, que le nombre de parents siégeant au conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur soit porté à deux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-073)

9. Horaire des écoles

Il est proposé par monsieur Gérard Leblanc, appuyé par madame Huguette Reid, que l'horaire suivant soit adopté pour les différentes écoles et centre de la Commission scolaire des Îles :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-074)

Écoles	Début des cours	Dîner des élèves	Fin des cours
Aux Iris	8 h 45	12 h 00 à 13 h 40	15 h 55
Saint-Pierre	8 h 25	11 h 40 à 13 h 15	15 h 30
Stella-Maris	8 h 35	11 h 50 à 13 h 15	15 h 30
Centrale	8 h 35	11 h 50 à 13 h 15	15 h 30
Notre-Dame-du Sacré-Cœur	8 h 30	11 h 45 à 13 h 15	15 h 30
Polyvalente	8 h 00	12 h 20 à 13 h 30	14 h 40
Centre de formation des adultes	8 h 15	11 h 35 à 12 h 35	14 h 45



10. Abolition d'un poste de technicien en loisirs au secondaire

Il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par monsieur Antoine Bénard, que soit aboli le poste de technicien en loisirs à l'École polyvalente des Îles à la suite du départ à la retraite, le 18 septembre 2012, du titulaire du poste monsieur Henri-Paul Bénard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-075)

11. Engagement d'un technicien en loisirs au secondaire et aux adultes

Il est proposé par monsieur Gérard Leblanc, appuyé par madame Monica Poirier, que soit engagé monsieur Éric Poirier au poste de technicien en loisirs pour l'École polyvalente des Îles et l'éducation des adultes, avec possibilité d'horaire variable et tâche annualisée, tel que convenu par entente avec la partie syndicale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-076)

12. Engagement d'une technicienne en informatique

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par madame Monica Poirier, que soit engagée madame Lise Poirier au poste de technicienne en informatique, affectée principalement à l'École polyvalente des Îles à raison de 25 h / semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-077)

13. Adhésion et délégation 2012-2013 au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ)

Il est proposé par monsieur Fernand Bénard, appuyé par monsieur Jules Richard, que la Commission scolaire des Îles adhère au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ), section est du Québec, pour l'année 2012-2013, au montant de 602 \$ et qu'elle délègue pour l'y représenter madame Brigitte Carrier ainsi que monsieur Éric Poirier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-078)

14. Contrat de transport par berlines

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Fernand Bénard, que la Commission scolaire des Îles accorde le contrat de berlines pour les circuits numéros 25, 26, 27 et 28 pour la période débutant le 29 août 2012 et se terminant le 21 juin 2013 à Taxi des Îles au coût de 1,39 \$ / km. Si besoin est, ce contrat, indexé selon l'indice des prix à la consommation, pourra être reconduit pour une année supplémentaire. La présidente et la directrice générale sont autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-079)

15. Cotisation annuelle à la Société GRICS

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par madame Micheline Lapierre, que la Commission scolaire des Îles verse à la Société GRICS un montant de 111 005,95 \$ (taxes en sus) pour le coût de licences annuelles et de services de soutien, soit du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-080)

16. Octroi de contrat de photocopieur à la Polyvalente

Il est proposé par madame Monica Poirier, appuyée par monsieur Antoine Bénard, que la Commission scolaire des Îles accorde un contrat pour la fourniture d'un photocopieur couleur Canon à l'École polyvalente des Îles à Électro-informatique Michaud pour une durée de 60 mois au coût de 189,19 \$ par mois (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-081)



17. Achat de portables

Suite à l'appel d'offres fait auprès du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par monsieur Gilles Vigneault, que la Commission scolaire des Îles accorde à CPU de Québec le contrat d'achat de 120 ordinateurs portables, pour un montant de 103 360,80 \$ (taxes en sus). Le coût unitaire revient à 861,34 \$ (taxes en sus) et permettra d'augmenter le nombre de portables à 15 par chariot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-082)

18. Ordres de changements à des travaux de l'été 2011

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Jules Richard, d'autoriser de façon rétroactive les ordres de changements au montant de 18 185,14 \$ (taxes incluses) à Constructions Renaud et Vigneau inc. pour les travaux de réfection effectués aux entrées des ailes E et F de la Polyvalente des Îles au cours de l'été 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-083)

19. Ordres de changements à des travaux de l'été 2012 (vestiaires du CAP)

Il est proposé par monsieur Antoine Bénard, appuyé par monsieur Gilles Vigneault, d'autoriser les ordres de changements au montant de 19 111 \$ (taxes en sus) à Constructions des Îles inc. pour les travaux d'été 2012 à effectuer dans les vestiaires du CAP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-084)

20. Ordres de changements à des travaux de l'été 2012 (portes)

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Fernand Bénard, d'autoriser les ordres de changements au montant de 21 305,43 \$ (taxes incluses) à Constructions des Îles inc. pour les travaux d'été 2012 à effectuer en lien avec l'installation et le remplacement de portes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-085)

21. Octroi de contrat : classe de DIP à la Polyvalente

À la suite des soumissions reçues, il est proposé par madame Monica Poirier, appuyée par monsieur Gérard Leblanc, d'accorder à Constructions G. Chevarie le contrat d'aménagement d'une classe EHDAÀ à la Polyvalente au montant de 49 756 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-086)

22. Octroi de contrat : aménagement du secrétariat à l'école Stella-Maris

À la suite des soumissions reçues, il est proposé par madame Micheline Lapierre, appuyée par monsieur Jules Richard, d'accorder à Constructions des Îles le contrat d'aménagement du secrétariat à l'école Stella-Maris au montant de 42 866 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-087)



23. Octroi de contrat d'huile à chauffage

À la suite des soumissions reçues, il est proposé par monsieur Gérard Leblanc, appuyé par monsieur Antoine Bénard, que la Commission scolaire des Îles accorde à Les pétroles Delaney inc., au prix de 0,9431 \$/L (taxes en sus) et selon la date de référence du 20 septembre 2012, le contrat d'approvisionnement d'huile à chauffage pour la période s'étendant jusqu'au 30 septembre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-088)

24. Correspondance

- MELS : demande de pièces justificatives en lien avec la mesure 30370 pour l'année scolaire 2011-2012;
- Lettre de la ministre Courchesne (MELS) : dérogation accordée pour les élèves de 15 ans à la Polyvalente, dans le cadre d'un projet particulier;
- Lettre de félicitations de la ministre Courchesne (MELS) en lien avec le bilan de l'année 1 de la Convention de partenariat 2010-2014 entre la CSI et le ministère;
- Lettre de la ministre Courchesne (MELS) : autorisation d'un régime d'emprunt;
- Lettre de parents d'une élève de l'école Saint-Pierre;
- Revue de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ).

25. Période de questions-commentaires

- Motion de félicitations pour l'initiative d'un journal étudiant en ligne lancée par le conseiller pédagogique au dossier NTIC, monsieur Ian Deslongchamps (www.journalepi.wordpress.com);
- Commentaire en lien avec l'importance de trouver le juste équilibre entre l'aspect participation vs compétition au sein des équipes de volley-ball afin que l'activité parascolaire sportive devienne source d'épanouissement plutôt que le contraire;
- Une équipe de monsieur Pierre Lavoie réalisera une tournée des écoles primaires du 2 au 5 octobre 2012 avec son « Véhicube ». Rappelons que l'école Centrale s'était distinguée pour l'obtention d'un cube d'or et l'école aux Iris pour un cube de bronze;
- Commentaire à l'effet que la nouvelle signalisation (feux clignotants) aux abords de l'école Centrale à Havre-aux-Maisons a une incidence positive sur la vitesse des véhicules;
- Madame Brigitte Aucoin, directrice générale, en profite pour souligner la performance des élèves de français et d'anglais en 5^e secondaire aux épreuves uniques de juin 2011 qui ont permis à la Commission scolaire des Îles de se hisser au premier rang de la province au chapitre du taux de réussite.

26. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 20 h 40.

ADOPTÉE (CC. 2012-089)

Francine Cyr, présidente

Donald Chiasson, secrétaire général